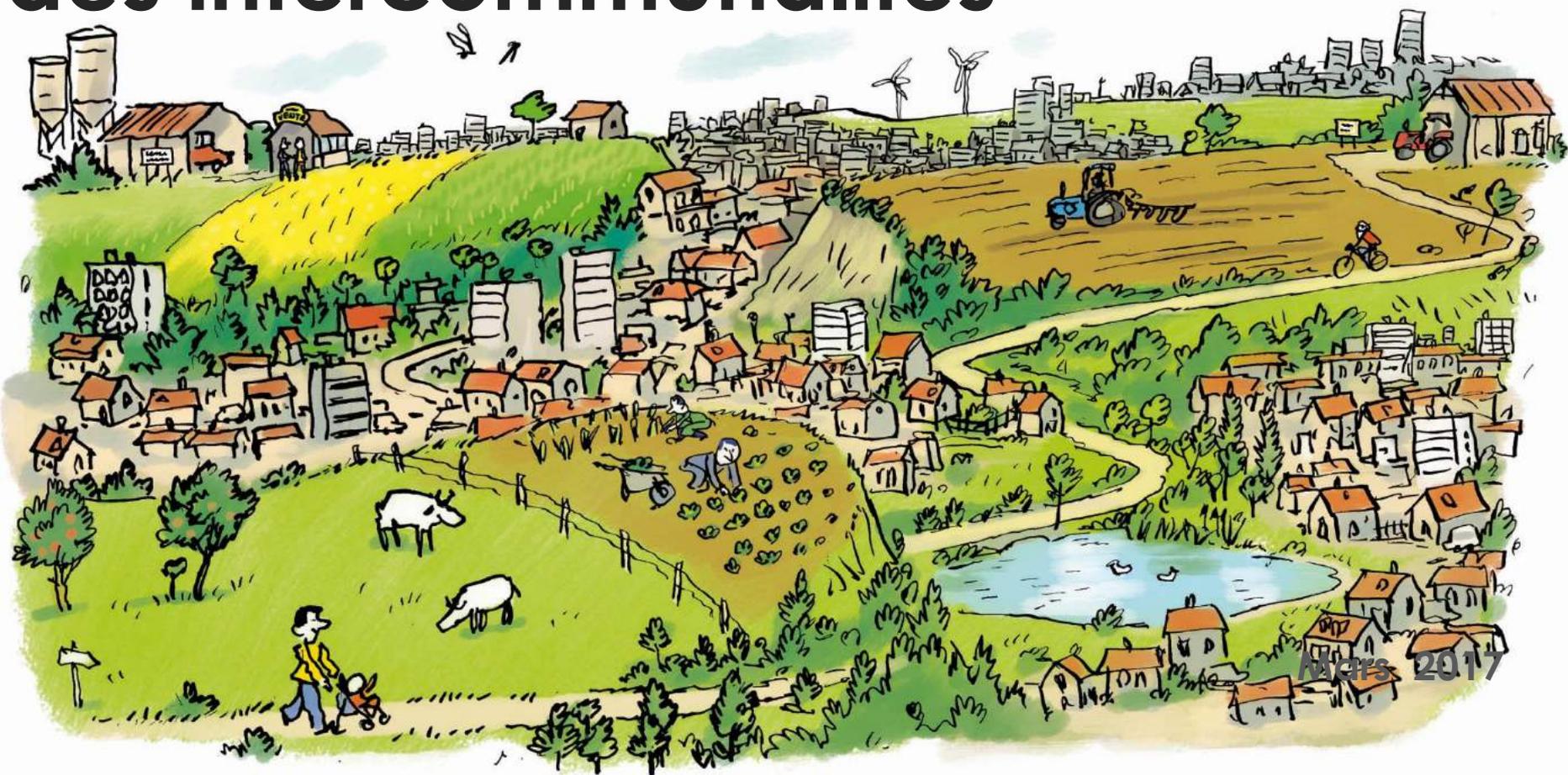


Xavier Guiomar. Cap Rural, Clermont-Ferrand, 7 dec 2021

Les enjeux agricoles des territoires périurbains et le rôle des intercommunalités





I. Des périphéries de relégations aux terres de proximités

- Il y a un cauchemar dans le placard de l'aménagement du territoire en France : la **périurbanisation**. On appelle improprement ainsi le processus d'étalement, de dilution ou d'émergence de la ville, ou du moins d'une sorte de « ville », dans les zones rurales en périphérie de plus en plus lointaine des agglomérations urbaines.
- En tant qu'espace intermédiaire, le **tiers espace** garde cependant une part d'inconnu : s'agit-il d'un intermédiaire spatial ou plutôt d'un intermédiaire temporel, c'est-à-dire d'une phase temporaire entre deux états stables ?

Martin Vanier, *Le pouvoir des territoires*, 2008.



Des souhaits de proximités à l'agriculture qui appellent autant de politiques locales

- **Proximité géographique** agricultures – **habitants**
 - **Proximité commerciale** producteurs – **consommateurs**
 - **Proximité politique** agriculteurs - **citoyens**
 - **Proximité culturelle** producteur - **autres professions**
- Quelles **proximités désirées** pour quelles politiques ?
- **La trilogie périurbaine** (mon pavillon, ma voiture, ma grande surface) en triple collision avec l'agriculture (emprise et conflits, morcellement et pollution, dumping et mondialisation). Triple proximité à renouer.

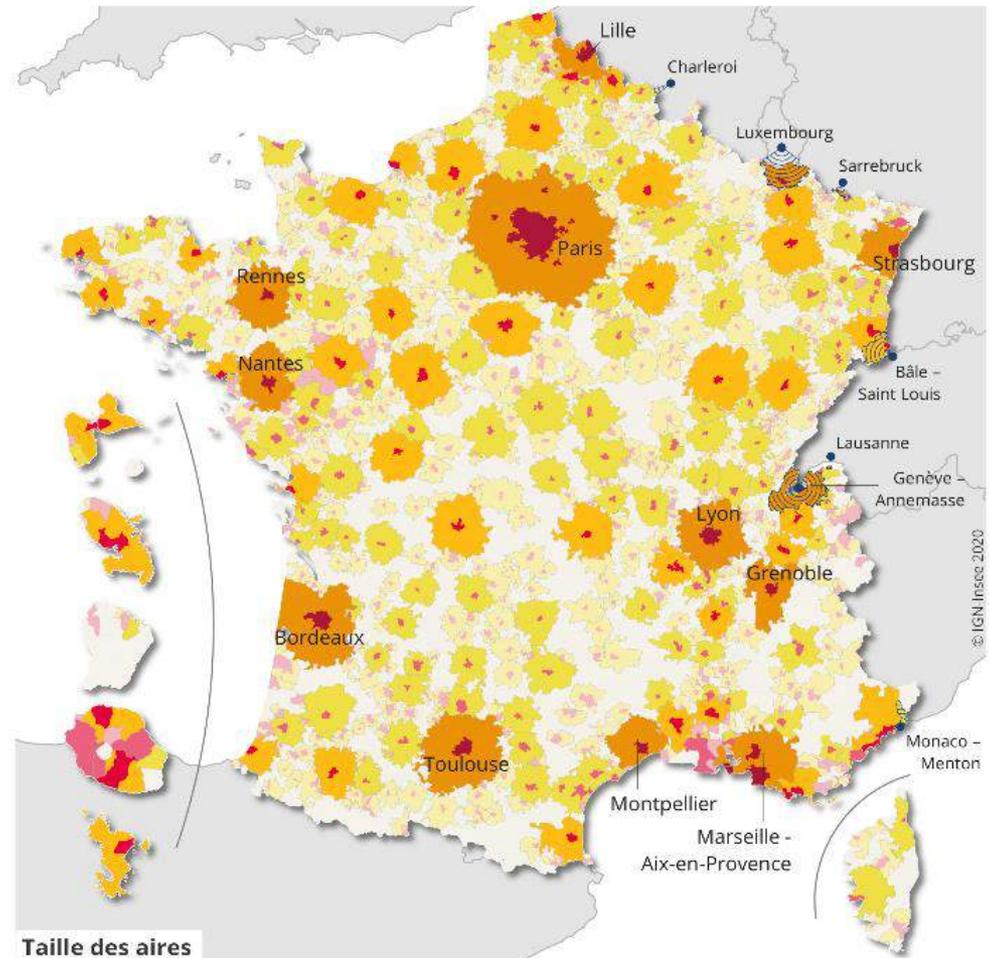
Nouveau zonage en aires d'attraction des villes (2020) : 43% de périurbains ?

Une aire est composée d'un **pôle** et d'une **couronne** (communes dont au moins **15%** des actifs travaillent dans le pôle).

En France 699 aires d'attraction des villes regroupent 93% de la population. 51% de la population habite dans les pôles et **43%** dans les couronnes.

Compatible avec Eurostat et OCDE.

Déjà en 2010 : 44% des exploitations.



Taille des aires

700 000 habitants ou plus

Pôle

Couronne

200 000 à moins de 700 000 hab.

Pôle

Couronne

50 000 à moins de 200 000 hab.

Pôle

Couronne

Moins de 50 000 habitants

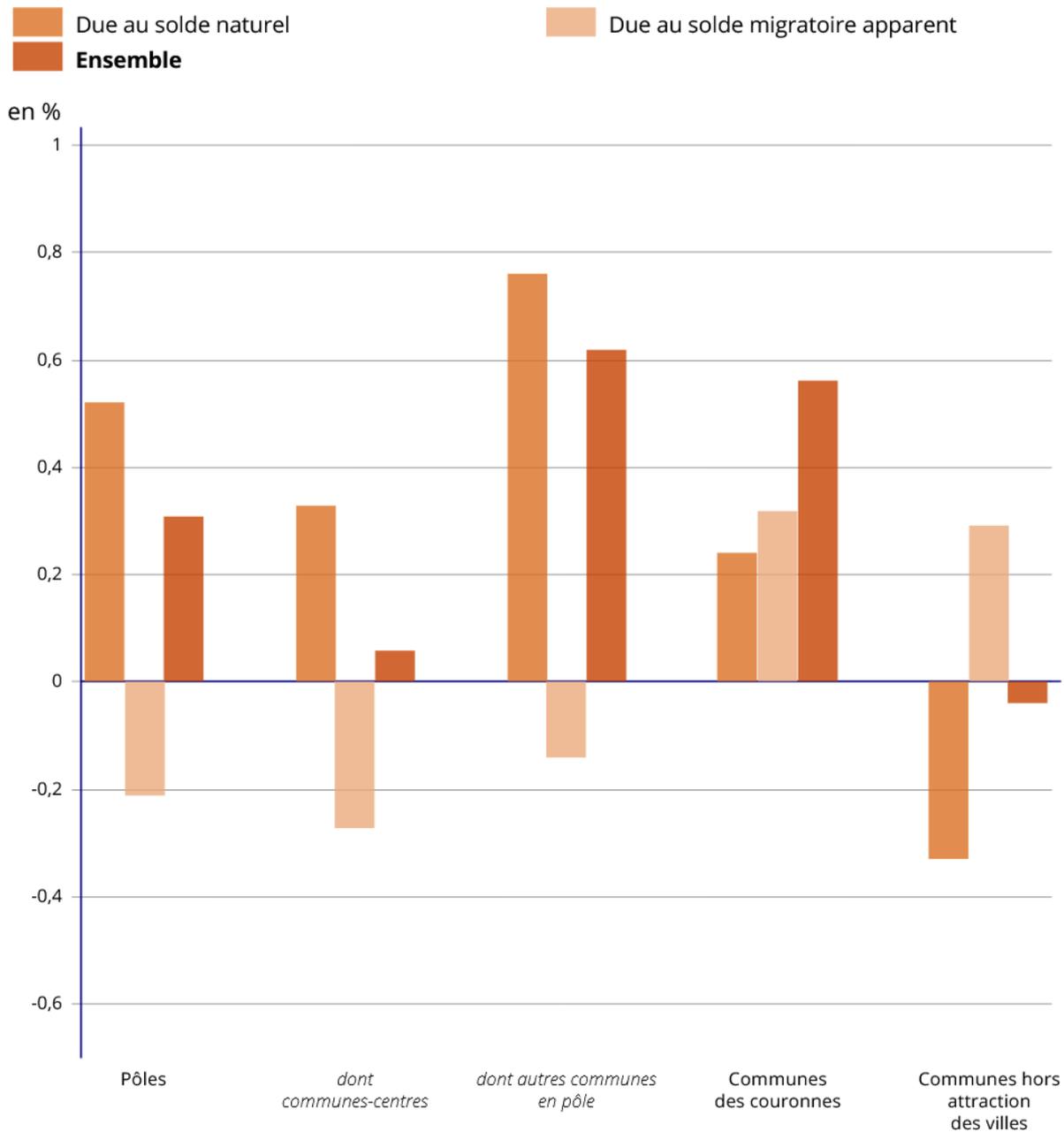
Pôle

Couronne

Hors attraction des villes

Attraction des pôles étrangers

Figure 5a - Évolution annuelle moyenne de la population entre 2012 et 2017, selon la catégorie des communes dans le zonage en aires d'attraction des villes



Le périurbain, maillon faible en première ligne des transitions

- ▶ **Consommation** d'espaces agricoles (une surface agricole départementale tous les 5 ans), **concurrence** pour l'usage des espaces ouverts : déchets, énergie, loisirs (cheval), gemapi...et **concentration** des exploitations (baisse annuelle de 0,2% des surfaces et de 2% des fermes)
- ▶ préoccupations **climatiques** et **alimentaires** (péri)urbaines
- ▶ **biodiversité** (trames vertes et bleues) et ZNT
- ▶ Loi **Grenelle II** 2010 pousse SCOT et PLU à densifier les bourgs
- ▶ **Zéro artificialisation nette** (Plan Biodiversité 2018), **loi climat et résilience (24 août 2021)** : densifier, utiliser les espaces vacants, desartificialiser et renaturer. Rythme d'artificialisation doit être divisé par deux d'ici 2030. Le ZAN pour 2050. Toutes les collectivités territoriales concernées / prescriptions constructions logements sociaux

II. Agricultures périurbaines : terres de concentration d'attentes sociétales...

► économiques :

- Relocalisation de l'économie, emplois locaux, innovations, transformations, captation des marges, autonomie territoriale, résistance aux crises et aléas des cours du marché, revenu décent, viabilité...

► sociales :

- Renouer des liens de proximité avec le monde agricole, reterritorialiser, ré-enchanter l'alimentation, développer le potentiel culturel, éducatif et récréatif de l'agriculture, « retour à la terre », vivabilité, insertion sociale...

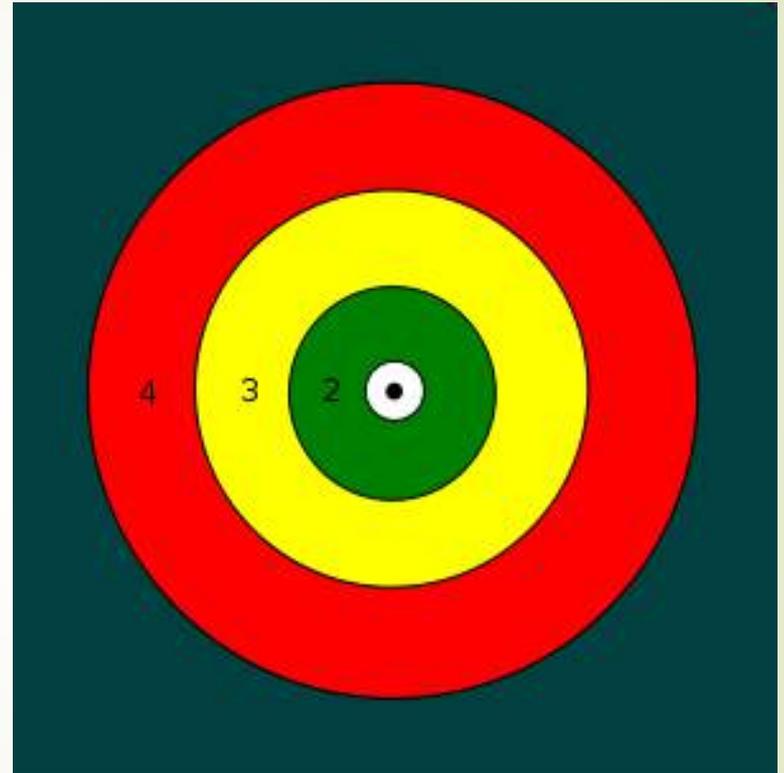
► environnementales:

- Circuits courts de proximité, santé, paysage, ceinture verte, biodiversité, réduction des îlots de chaleur, puits de carbone, gestion de l'eau, des déchets, économies d'énergie, qualité, responsabilité, économie circulaire...

...et marchandes : Von Thunen (1783 – 1850) et la rente foncière

Modèle : le point noir représente la ville ; 1 (blanc) maraîchage et élevage laitier ; 2 (vert) bois de chauffage ; 3 (jaune) céréales, cultures de plein champ ; 4 (rouge) élevage extensif.
zone sombre : l'agriculture non rentable.

Rente de situation : valeur maximale qu'un producteur peut payer pour la terre, sans perdre d'argent. La production d'une denrée ne vaut la peine qu'à une distance donnée du marché. En dehors de cette distance, soit le coût de la terre (rente foncière) ou de transport devient trop élevé, soit une autre culture est plus rentable.



Situations et fonctionnements des agricultures périurbaines

- **Situation** périurbaine vs **fonctionnement** périurbain : il n'y a pas un type particulier d'agriculture périurbaine. La spécificité de l'agriculture est d'abord régionale.
- Mais il y a bien des **contraintes et des opportunités spécifiques**, plus ou moins fortes selon les filières. Les cultures spécialisées sont aussi plus fortement représentés dans les pôles urbains.
- Multifonctionnalité active ou passive.



Agricultures périurbaines et gradients de densité

6 emplois / ha



1 emploi /
150 ha



1 emploi /ha



1 emploi /0,1ha

Logistique : 10 à 15 / ZI : 30 à 50 / ZA Tech : 100



La « mise en proximité » et la densification des services écosystémiques peut aussi toucher la grande culture.





III. Les collectivités à la manœuvre pour une réappropriation de leur agriculture : 5 leviers

- A) De la **protection** au projet agricole, de l'encadrement des emprises foncières à l'investissement proactif en faveur de l'installation
- B) Des soutiens locaux aux **structures** de production pour plus de liens
- C) Politiques de **qualité** : le territoire à la recherche d'espaces et de produits valorisants
- D) Politiques de **commercialisation** : à la recherche de liens de proximités, entre réseaux et territoires
- E) L'agriculture réinvitée ou réinventée dans le patrimoine et la **gouvernance** ?
- *Glissement de politiques de régulations **spatiales** vers régulation du **type** d'agriculture voir d'agriculteur.*

Du projet politique aux démarches par ou pour l'agriculture

- Approches **libérales** et entrepreneuriales (investissements, capital, rendements, baisse des “charges”, export)
- Approches **sociales** (emploi, liens, pédagogie, vivabilité, créativité)
- Approches **environnementales** (ressources, cycles, équilibres, diversité, santé)
- Approches **sécuritaires** (réserves, protection, sécurité sanitaire)
- Approches **patrimoniales** (traditions, savoir-faire, terroir, races/varieties, ancrage culturel, paysage)
- Approches **identitaires** (image, paysage, territoire, spécificité, notoriété)
- Des approches **urbaines** : organiser ou verdir la ville, aérer, contingenter l'étalement, (dé)cloisonner, recycler.

**Actions municipales : de
Périgny (1977) à Pussay
(2012)**





L'entrée du domaine de St-Leu



Serres tunnels, serres en verre, films de forçage...



La Ferme Sapousse
Pour le maintien d'une agriculture
paysanne à Pussay



Traiter les lisières agricoles, investir pour pérenniser le front : des jardins familiaux au lieu des pavillons prévus par l'équipe précédente



Valoriser des sols pollués

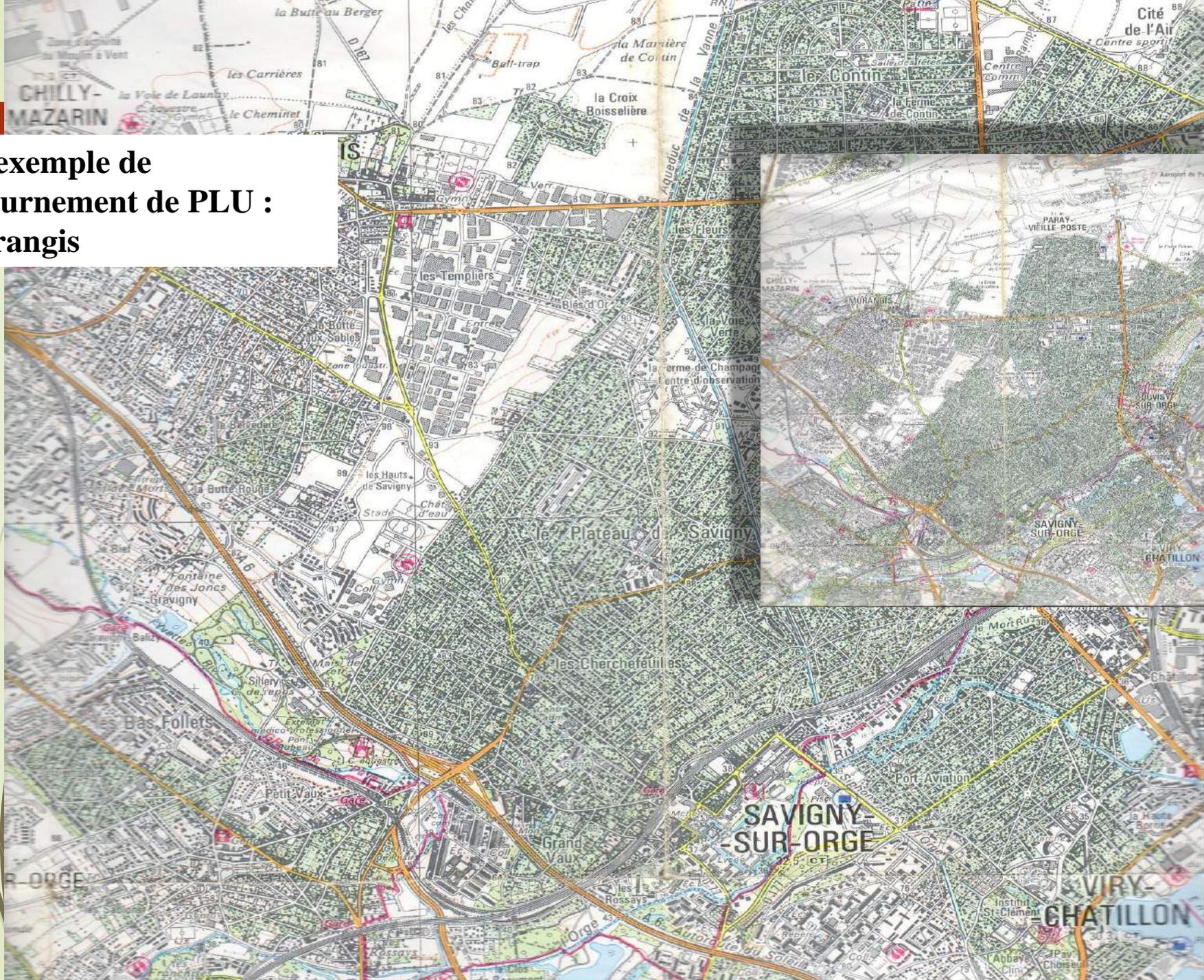


Demonstrateur AU Gally : 25 m² de terre sur
50 m² loué 600 €/an



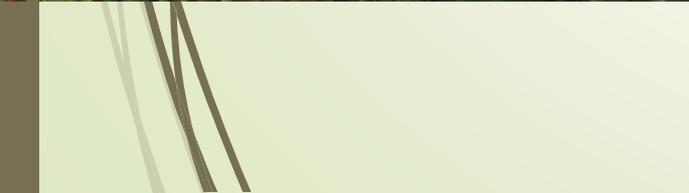


**Un exemple de
retournement de PLU :
Morangis**



Une fois la destination agricole réaffirmée, tout reste à faire, du paysage au projet agricole...sans forcément « avoir la main ».





Investir dans l'outil de production pour une autonomie de fonctionnement : dans le foncier : Coubron : cas extrême de l'intervention publique (12 km du périphérique) :



LES COTEAUX DE L'AULNOYE

Installation d'un nouvel agriculteur bio : maraîcher et éleveur bovin



Grâce à la volonté de la commune de Coubron de maintenir un espace agricole au sein de son village, les Coteaux de l'Aulnoye ont accueilli pendant près de six ans un élevage de vaches laitières, le domaine de Jeanne-Saint-Germe. Le départ à la retraite des deux exploitants en place a posé la question de l'avenir de ce territoire. Désireux de maintenir la vocation agricole du site et conscients de nos intérêts écologiques et paysagers, l'Agence des Espaces Verts d'Île de France, gestionnaire du site pour le compte de la Région, a lancé un appel national à candidature pour trouver un repreneur.

Un jeune agriculteur a été choisi et s'est engagé à pratiquer sur les 50 hectares de terres agricoles du maraîchage et à maintenir un élevage bovin avec élaboration de produits laitiers dérivés (yaourts, fromages, etc.), ceci en respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique.

L'activité de maraîchage sera commercialisée principalement en les foires et vigiles comme vendu directement aux consommateurs locaux via une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). L'activité d'élevage devrait quant à elle reprendre lorsque les bâtiments nécessaires (étable, salle de traite, fromagerie, ...) auront été construits. Le retour des vaches dans les pâturages des Coteaux de l'Aulnoye est prévu pour 2024 ou 2025.

En marge de l'activité agricole et en complément de la vigne et du verger pédagogique existants, des jardins familiaux et un centre équestre devraient aussi voir le jour (cf. carte ci contre).

En 2011, pour garantir la protection des espaces agricoles et forestiers des coteaux, une charte de territoire a été signée entre 11 partenaires dont la commune de Coubron, la Région Île-de-France et l'Agence des Espaces Verts. Elle définit les grandes orientations d'aménagement de ce site et les engagements de chaque signataire.

Faits marquants :

- 
2014 / 2016
 Retour d'un troupeau de vaches laitières
- 
2013
 Construction de bâtiments d'élevage début du maraîchage
- 
2011
 Signature de la charte des Coteaux de l'Aulnoye
- 
2010
 Départ à la retraite des agriculteurs en place puis choix d'un agriculteur repreneur



**Investir dans
l'équipement pour
favoriser des
installations
multiples en AB.**

Soutien aux circuits courts : le marketing territorial, entre réseaux et territoires



La restauration collective : icône de la (difficile) remise en proximité



L'EPCI créateur du lieu et du lien commercial adapté au territoire : CA Pays d'Aix

- Marché intercommunal des productions **locales** à Aix (Plan de Campagne) mis en oeuvre par CA PA et CD 13 après enquête

Auj. jusqu'à 40 producteurs (de 4 à 81 km).

- Grande halle de 900 m² de mai à octobre, sur le parking d'une zone commerciale très fréquentée (300 magasins, 800.000 visiteurs/an), 112 000 visiteurs sur les 5 mois ½ en 2014.
- Vente par cagettes de 2 à 5 kg, 3 jours par semaine. 17h00 à 17h30 : Vente aux professionnels (détaillants, restaurateurs... : 27/1 300). 17h30 à 19h00 : particuliers : prix **-27% / GMS**
- Sur budget annuel de 120 K€, la CA apporte 81 K€
- *En consommant ces produits vous vous engagez dans une démarche de développement durable, en favorisant un meilleur bilan carbone par la consommation de produits locaux. Vous soutenez l'agriculture locale **et l'emploi.***

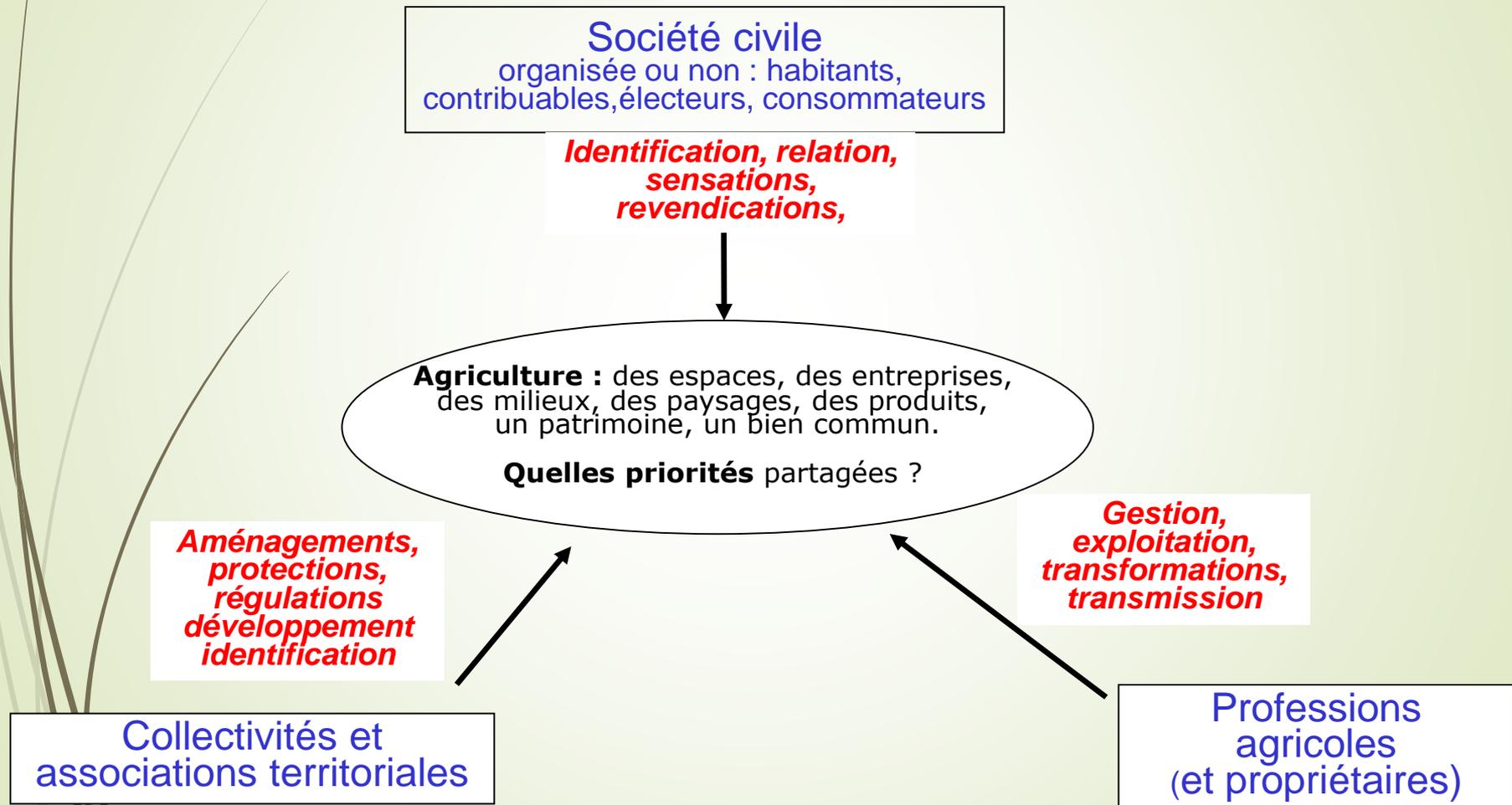




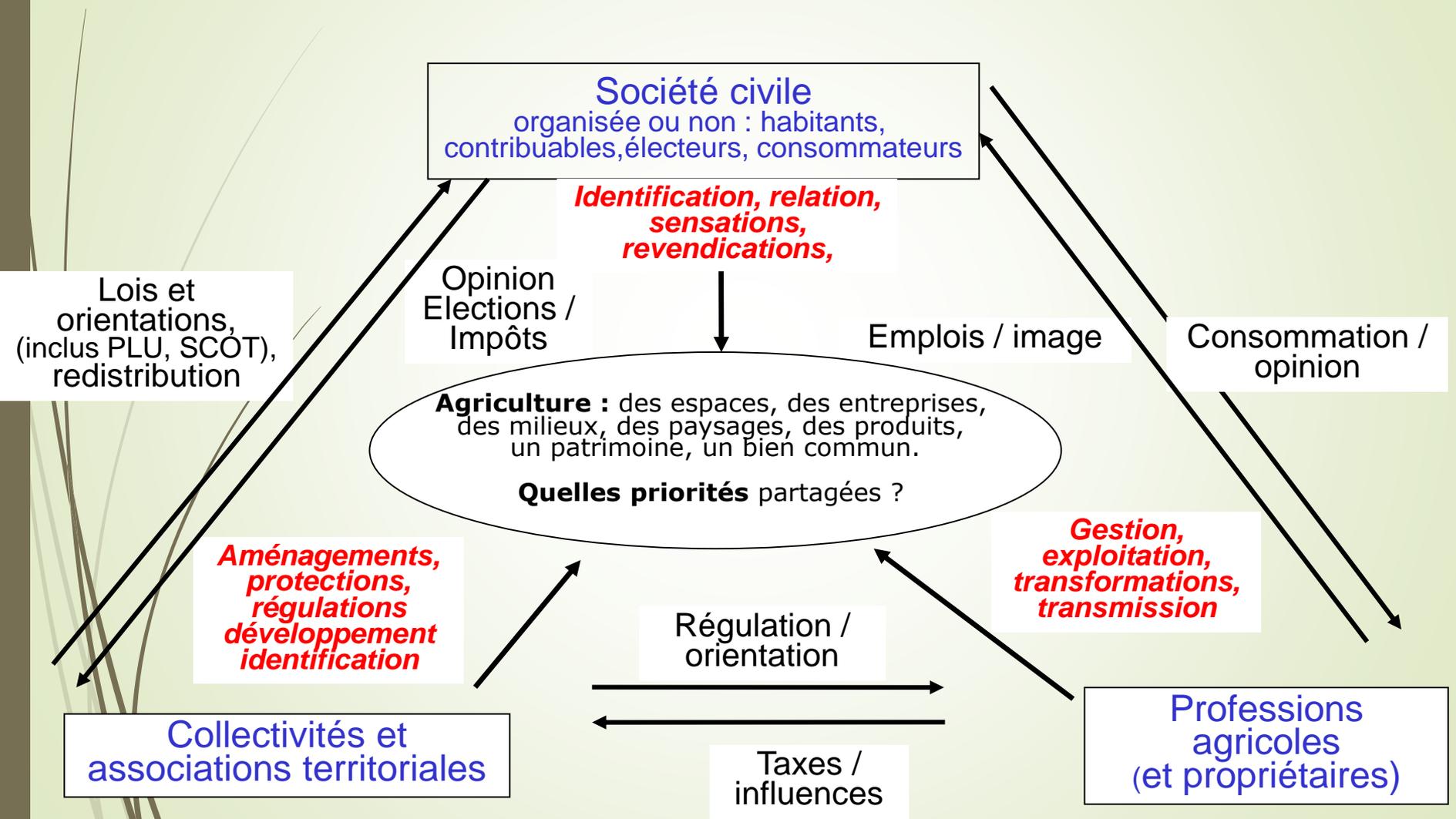
Serre de Clémet Bénil à Villepreux : ni forage ni électricité...mais une amap clef en main



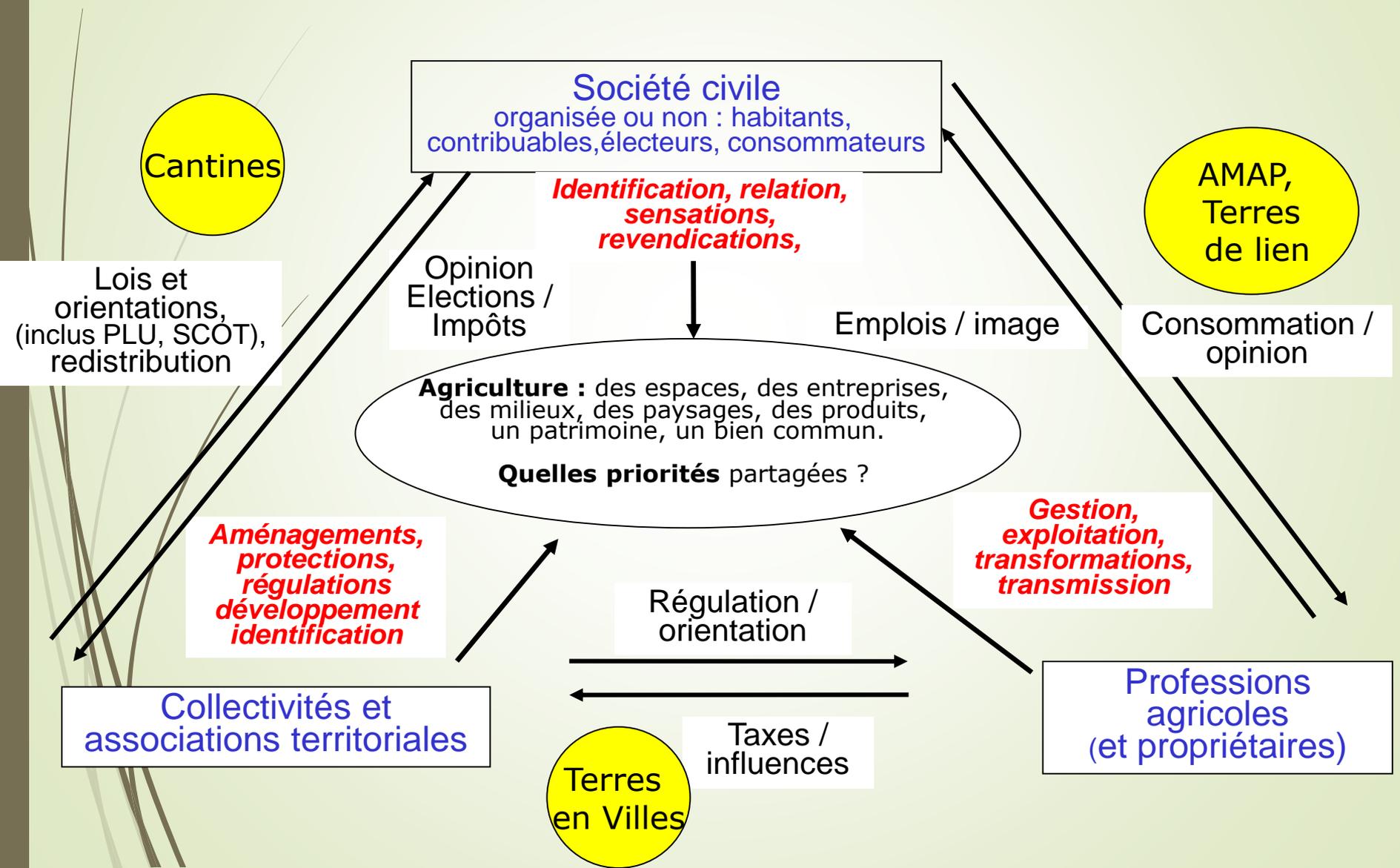
L'agriculture dans une gouvernance locale tripartite : interdépendances



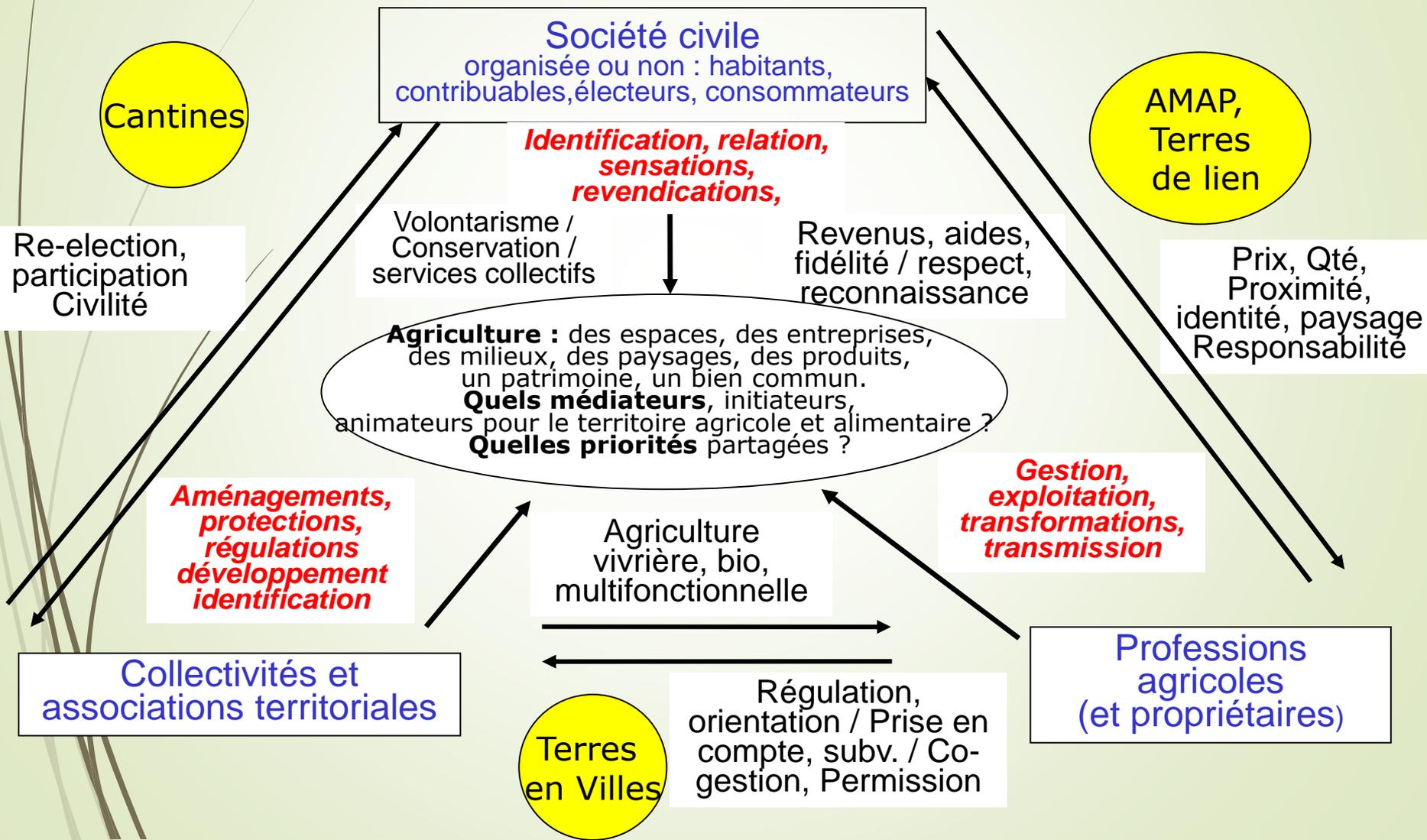
L'agricole dans une gouvernance locale tripartite : interdépendances



L'agriculture dans une gouvernance locale tripartite : interdépendances



L'agriculture dans une gouvernance locale tripartite : attentes



Quels partenaires ?



Agriculteurs et producteurs

Groupement de producteurs, groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE), coopératives...



Société civile

associations de consommateurs, associations de parents d'élève...



Acteurs de l'économie sociale et solidaire

Producteurs, coopératives...



Collectivités territoriales Services de l'État Financeurs



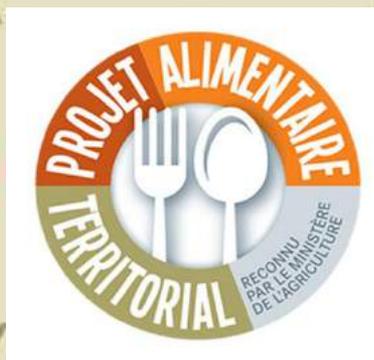
Organismes d'appui et de recherche

Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM), Chambres consulaires, instituts de recherche, associations, universités, Parcs Naturels Régionaux (PNR)...



Entreprises et coopératives de transformation, de distribution et de commercialisation

Plateformes d'approvisionnement, supermarchés, gestionnaires de la restauration collective, artisans, grossistes...



IV. Vers des dynamiques agriurbaines



Projet AGRIGE

Archipels agriurbains résistances et gouvernances

Partenaires scientifiques

université
Paris Ovest
Nanterre La Défense

AgroParisTech
INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN AGRICULTURE ET EN PÊCHERIE

école
nationale
supérieure de
paysage
Versailles Nanterre

Territoires partenaires



PLAINE
D'AVENIR 78

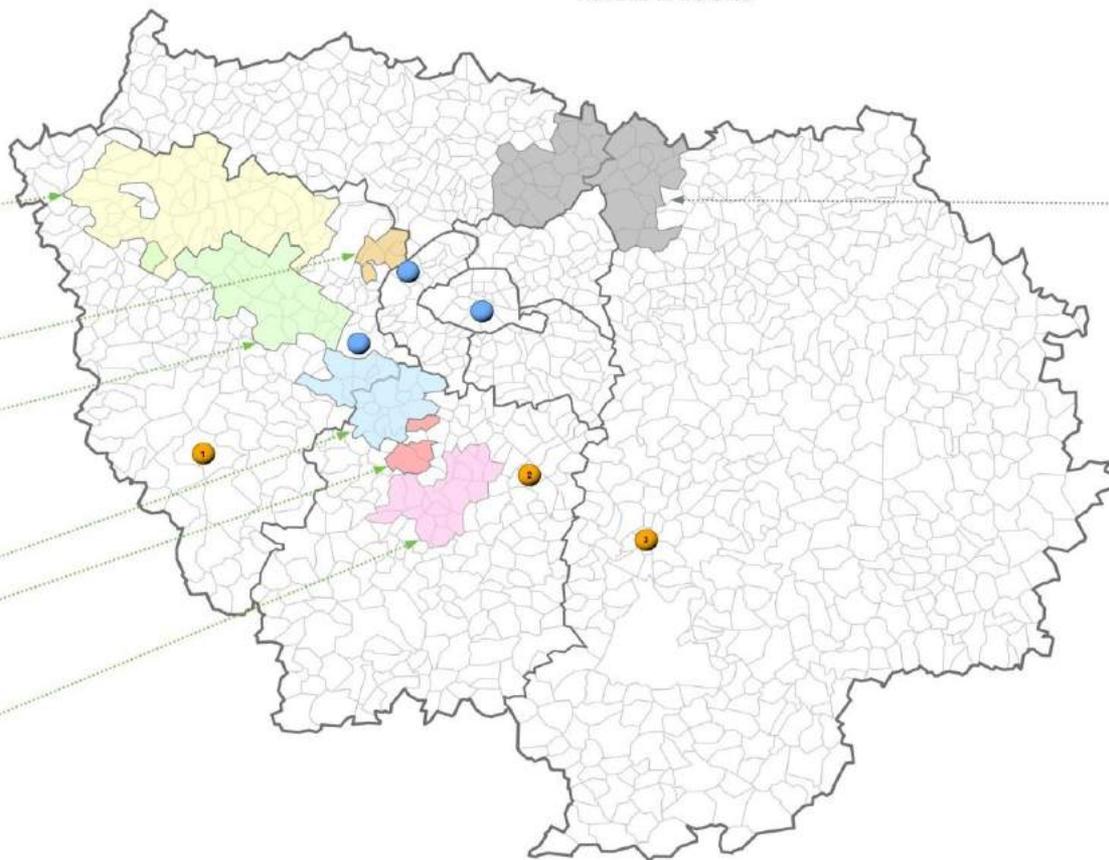


Association Patrimoniale de
la Plaine de Versailles et du Plateau de Saclay

Terre&Cité
PLATEAU DE SACLAY



COEUR
D'YSSONNE
AGGLOMÉRATION



Autre territoire d'études

Roissy
Pays de
France
Communauté
d'Agglomération

Organismes associés



Sources : Bergerie nationale • PSDR AGRIGE - 2017. Réalisation : Bergerie nationale - 2017





Les territoires agriurbains acteurs **hybrides**, animateurs de **proximités**, laboratoire des **transitions**

- Groupe d'acteurs diversifiés décident d'une gouvernance plaçant **l'agriculture au centre** d'un espace / territoire. Souvent **une étude** et un(e) étudiant(e) en amont de la démarche + association. Maturation d'un **projet de territoire**.
- Structuration associative en **3 ou 4 collèges** (élus, agri, asso, éventuellement éco) mais « l'entre soi » reste le plus facile.
- **Animation permanente**. Faire exister : TV : « **on a nommé le territoire** ». Investissements dans la signalétique et produits identitaires (bières, pains...)
- Relations pas toujours évidentes avec **interco** (adhésion des communes et pas forcément des interco à l'asso), peur de la bataille des compétences mais rôle de **médiation** s'impose
- **Réseau des territoires agri-urbains** depuis avril 2011 animé par le Réseau rural et soutenu par le **Conseil régional** = interterritorialité.

Promeneurs,
soyez les bienvenus.

le paysage
vous est offert,
les chemins
vous sont ouverts.

l'agriculture
est une activité
économique,
les champs
sont privés.

merci
de les respecter.

n'abandonnez pas
votre déchets,
gardez vos animaux
en laisse.

LE TRIANGLE VERT
DES VILLES MARAÎCHÈRES DU HUREPOIX

Communes du Triangle vert

trianglevertwanadoo.fr



Le plateau de Saclay

Sentier de découverte de l'agriculture



Bonjour, je suis le professeur Chouette.

En général, je ne sors que la nuit, mais aujourd'hui, j'ai décidé de faire un bout de chemin avec vous sur le plateau de Saclay que je connais bien et que j'apprécie tant. Je me propose de vous faire découvrir ses richesses, son histoire, ses paysages, ses productions... tout ce qui en fait un espace d'exception si près de la capitale ! Alors suivez-moi !



L'itinéraire jalonné de 16 stations forme une boucle de 6 kilomètres. Partez bien chaussés, le chemin est parfois boueux. Respectez la nature et les cultures. N'approchez pas des ruches. Soyez attentifs à la circulation des engins agricoles et tenez vos animaux en laisse.

Le plateau de Saclay est le plus grand espace naturel et agricole de l'Île-de-France situé à moins de 20 km de Paris.

C'est une composante importante de la ceinture verte. Par son caractère rural et les horizons qu'il offre, il se singularise des espaces forestiers et apporte à ses habitants et aux promeneurs des paysages et des ambiances qui lui sont spécifiques.

En 2005, 18 exploitations cultivent encore 2620 hectares. Le plateau de Saclay se veut un lieu où puissent vivre en harmonie une recherche scientifique, technologique et agronomique de haut niveau avec une agriculture dynamique qui contribue à un environnement de qualité.

Ce sentier a été créé pour que petits et grands apprennent à mieux connaître cette agriculture, son histoire, sa diversité, ses pratiques, ses produits, ses relations avec la nature, avec la ville et les paysages qui en résultent.

- 1 L'agriculture des villes
- 2 Des fruitiers bien taillés
- 3 Des prairies et des vaches
- 4 L'arbre solitaire
- 5 La ferme du Grand Viltain
- 6 La culture de l'herbe
- 7 De précieuses haies
- 8 Le coin des bucoliques
- 9a De l'eau sur un plateau
- 9b Le sol pour nourrir
- 10 La ferme d'Orsigny
- 11 Le colza
- 12 Les travaux agricoles
- 13 Les horizons
- 14 La rigole royale
- 15 Le maïs
- 16 Des légumes pour la ville

Conception : Bergerie Nationale, Chefs de Champs, CAPS
Création Graphique : Biotopia 04 67 18 46 20
Mascotte Chouette : Curiel Ribet

CAPS

L'agriculture périurbaine en mode EPCI : l'échelle d'une filière territorialisée, le défi d'un projet de territoire

- 2021 : 1 254 EPCI : 21 Métropoles, 14 Ctés urbaines, 222 Ctés Agglo, 997 Ctés Communes
- Taille moyenne des EPCI : 28 communes, **52 000 hab**, 43 000 ha, 325 exploitations.
- Nouvelle échelle de relocalisation, territorialisation, typicité, adaptation, régulation
- Question émergente de l'**autonomie** – résilience / dépendance des territoires sur les plans alimentaires, énergétiques, emplois
- Vers des **labellisations territoriales** (pnr +) et/ou alimentaires globales : envt / énergie / santé / social

Conclusions : ville et agriculture, des échelles et des enjeux à l'heure de nouvelles convergences agriurbaines

- De **nouveaux modèles agricoles s'inventent** en (peri)urbain avec de nouveaux acteurs et de nouvelles attentes. Retour de la multifonctionnalité (SES). Liens aux crises.
- Pouvoir des EPCI sur l'agriculture réel et croissant si motivées par refaire de l'agriculture **un lieu de liens non délocalisable**, un **espace et une activité d'intérêt général**.
- EPCI et C agissent sur un ou plusieurs maillons dans la recherche de foncier – agriculteur(s) – logement - lieu de transformation/vente – marché. Concurrence possible entre communes à la recherche de « son maraîcher » (bio).
- Argumentaire-motivations pour le maintien-adaptation de l'agriculture : **identifier, nourrir, relier** : Densité agricole, densification-diversification horizontale et/ou verticale.
- Agriculture dans **multitude** et **diversité** de politiques / échelles / réseaux / enjeux (envt et alimentation). Recherche du juste lien au sol, bien +/- commun : propriété, classement, régulations, appropriations